



RESPONSABLE ALLOCATION DE RESSOURCES AUX ESMS

(H/F)

CONTEXTE ET ENJEUX DE LA FONCTION

La Guyane, 2^{ème} plus vaste région de France, est un territoire possédant de très forts leviers de développement. Les problématiques et enjeux liés à la pyramide des âges en évolution constante, à la densité hétérogène en font un territoire où les politiques de santé et médico-sociales prennent tout leur sens.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) de Guyane est un établissement public administratif de l'Etat créé le 1er avril 2010, doté de la personnalité civile et d'une autonomie financière.

L'ARS définit et implante les politiques de santé en région, régule l'offre sanitaire médico-sociale, garantit la veille et la sécurité sanitaire et contribue avec l'Assurance Maladie à la gestion du risque assurantiel.

L'établissement est composé de 80 collaborateurs répartis en 7 directions : direction de la santé publique (DSP), direction de l'offre de soins (DOS), direction de l'autonomie (DA), direction des services comptables et financiers, mission « Pilotage, financement et Evaluation », et secrétariat général.

Elle co-pilote localement, avec le Préfet de la région Guyane, la gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID19 et contribue aux missions « Défense, sécurité et planification » en assurant l'anticipation, la préparation et la réponse aux situations sanitaires exceptionnelles.

MISSIONS CLES ET ACTIVITES PRINCIPALES

Sous la hiérarchie du Directeur de l'Autonomie et en lien étroit avec l'ensemble des services de l'ARS et Santé publique France, le chargé(e) du suivi des établissements médico-sociaux assurera les missions suivantes :

- Piloter l'activité (répartir les tâches, alimenter les tableaux de bord...);
- Encadrer 1 à 2 personnes : animer des réunions, apporter son soutien professionnel, participer aux processus RH : suivi du temps de travail...);
- Organiser le travail (mettre en œuvre les actions de régulation du travail, optimiser les circuits et procédures...).

1. Pilote au niveau régional l'allocation de ressources aux ESMS PA-PH-PDS

- Répartit les crédits soins dans le respect de la réduction des inégalités territoriales et sur la base des priorités nationales et régionales ;
- Élabore des outils de pilotage budgétaires et financiers ;
- Définit et optimise le cadrage de la CB annuelle, suit et évalue sa mise en œuvre ;
- Apporte, dans le cadre du dialogue de gestion, une méthodologie de négociation et élabore des procédures/outils modélisables ;
- Anime l'équipe (réunion de service, soutien professionnel, entretien de suivi).

2. Assure au niveau régional la tarification des ESMS sous EPRD et CPOM

- Garantit l'élaboration et la mise en œuvre d'une base budgétaire régionale consolidée ;
- Veille à la transmission des informations validées pour assurer la tarification dans les délais ;
- Assure le bon déroulement et la cohérence de la totalité du processus de tarification des structures concernées ;
- Veille à la cohérence budgétaire régionale entre les structures.

3. Conduit le groupe de travail régional sur les établissements et services "Personnes Agées précaires"

- Anime une dynamique via un groupe de travail ;
- Coordonne la stratégie régionale dédiée à la problématique.

4. Contribue au déploiement d'un processus régional CPOM PA-PH-PDS

- Assure la programmation dont l'actualisation annuelle des CPOM ;
- Veille à la cohérence des programmations CPOM et PATHOS ;
- Garantit la bonne prise en compte des coupes PATHOS pour la tarification des EHPAD dans le respect des délais nationaux ;
- Formule un avis sur le volet financier des projets de CPOM et leur cohérence avec les données EPRD/ERRD.

5. Participe à la programmation régionale des places nouvelles

- Garantit la cohérence des plans nationaux avec les objectifs du schéma régional à travers les enveloppes dédiées et du PRIAC ;
- Assure un suivi régional spécifique des redéploiements de places ;
- Constitue une force de proposition auprès de la Direction concernant l'objectif d'une réduction des inégalités territoriales ;
- Propose et coordonne l'appui au(x) tarificateur(s) ;
- Poursuit une réflexion anticipative sur les évolutions au regard des éléments à disposition.

6. Pilote la mise en œuvre globale des processus EPRD/ERRD en lien avec le support De nos partenaires (CRN et ARS Centre Val de Loire).

- Contribue au développement d'outils de suivi administratif EPRD/ERRD homogènes et régionaux ;
- Concourt à la constitution d'outils régionaux d'explicitation et d'analyse financière ;
- Veille à la bonne prise en compte des impacts ERRD sur la tarification des ESMS ;
- Veille à l'effectivité du contrôle de légalité des EPRD des ESMS publics autonomes en lien avec la CRC ;
- Assure le respect du processus financier global en termes de réception, stockage et analyse des documents dans un objectif de collaboration avec la CTG.

SPECIFITES DU POSTE/CONTRAINTES

- Participation réunions nationales (Clubs métier CNSA) ;
- Travail en réseau au sein de la filière autonomie en lien avec les ARS ;
- Déplacements au sein de la région et en France hexagonale.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- EXTERNES : CTG, CNSA, directions centrales du Ministère, organismes gestionnaires, ESMS, DRFIP ;
- INTERNES : l'ensemble des Directions Métiers de l'ARS : direction de la santé publique (DSP), direction de l'offre de soins (DOS), direction de l'autonomie (DA), direction des services comptables et financiers, mission « Pilotage, financement et Evaluation », et secrétariat général.

PROFIL RECHERCHE

Cadre A (Fonction publique ou contractuel) ayant une expérience significative dans la gestion des ESMS.

POUR EN SAVOIR PLUS

Réginaldo GRACE-ETIENNE, directeur de l'autonomie reginaldo.grace-etienne@ars.sante.fr

Johannel SMOCK, responsable des ressources humaines johannel.smock@ars.sante.fr

POUR CANDIDATER

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer par voie électronique au plus tard **le 19 février 2022** à :

- ars-guyane-ressources-humaines@ars.sante.fr
- reginaldo.grace-etienne@ars.sante.fr

Poste à pourvoir **dès que possible**.